BRIEFING CONCURRENTS

Le Comité d'Organisation du 25ème Rallye Régional de Bagnols les Bains,
et la Direction de Course vous souhaitent la bienvenue et vous remercient de votre participation.
Ce Briefing écrit a pour but de vous rappeler les points essentiels et sensibles de l'épreuve et vous préciser la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident conformément à la réglementation générale des rallyes,

En cas d'abandon, que ce soit sur une ES ou sur un secteur de liaison, vous devez impérativement prévenir le plus rapidement possible le PC Course sur le n° de Téléphone ci-contre :

06 83 28 89 98

Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir prévenir un Chargé des Relations avec les Concurrents si vous avez changé de numéro de portable par rapport à celui inscrit sur le bulletin d'engagement. En effet, la Direction de Course pourrait avoir besoin de vous contacter pendant toute la durée de l'épreuve.

® CODE DE LA ROUTE

-Plus que n'importe quel usager, vous devez respecter scrupuleusement le code de la route, notamment les limitations de vitesse et le respect des panneaux « STOP ».

EN COMPLEMENT DU DISPOSITIF DE GEOLOCALISATION,
DE NOMBREUX CONTRÔLES DE GENDARMERIE ET DE POLICE SERONT MIS EN PLACE TOUT AU LONG DU MEETING

RAPPEL DE QUELQUES ARTICLES DU REGLEMENT STANDARD DES RALLYES :

- **Le port du casque est interdit en dehors des épreuves spéciales**. **Respectez les panneaux Zones Casques**.
- Il est interdit, sur les liaisons, de « chauffer les pneus » par déplacement anormal de la voiture ou par tout autre moyen. Ce qui veut dire que faire des zigzags ou conduire par à-coups est strictement interdit. Les juges de faits seront très attentifs sur ce point.
- Identification des voitures : l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210mm x 140mm), l'un situé à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière. Vous devez conserver cette identification durant tout le Rallye. Sa validité est limitée à la durée du Rallye et à l'itinéraire prévu pour le rallye.

🛑SECURITE – OBLIGATIONS

Chaque voiture doit obligatoirement embarquer :

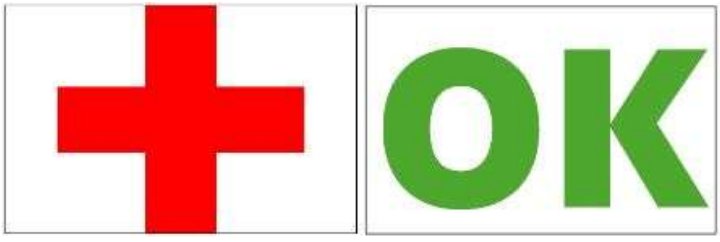
🔺Un triangle rouge réfléchissant

À positionner au minimum 50 m en amont en cas d'arrêt en spéciale, même hors de la route, et du côté où se situe le véhicule.

🟥🟩Un panneau "SOS / OK" (A4 – 21 x 29,7 cm)

- plastifié
- accessible aux deux membres d'équipage
- contrôles possibles à tout moment

👉**Toute absence sera considérée comme une non-conformité technique et pourra être à la discrétion du collège des commissaires**.



● **DRAPEAUX JAUNES** (art. 7.5.16.1 du Règlement Standard des Rallyes 2026)

Le drapeau jaune sera présenté aux équipages sur instruction du Directeur de Course (ES ou PC) ou à l'appréciation du commissaire en poste où a lieu l'incident. Les drapeaux ne pourront être déployés et agités que par un commissaire portant une chasuble facilement identifiable (commissaire, commissaire chef de poste route, chasuble avec le symbole radio). Un drapeau jaune devra être disponible à chacun des points radio de l'épreuve spéciale.

Significations du drapeau jaune : Lorsqu'un pilote passe devant un drapeau jaune déployé et agité, il doit immédiatement réduire sa vitesse, ne pas doubler, être prêt à changer de direction, et suivre les instructions des commissaires ou des pilotes des voitures d'intervention qu'il rencontre. Cela signifie qu'il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la route de compétition. Tout non-respect de cette règle entraînera une pénalité qui sera décidée par les Commissaires Sportifs. Tout équipage ayant reçu le drapeau jaune pourra se voir attribuer un temps de référence pour la spéciale.

● **DRAPEAUX ROUGES** (art. 7.5.16.2 du Règlement Standard des Rallyes 2026)

Un drapeau rouge pourra être déployé par les commissaires sur l'ensemble d'une épreuve spéciale uniquement sur ordre du Directeur de Course général au PC course. Si les voitures en compétition sont équipées d'un voyant symbolisant le drapeau rouge (la /les LED symbolisant le drapeau rouge devant être visible(s) des deux membres d'équipage) et lorsque le drapeau rouge est activé depuis la direction de course, le voyant LED symbolisant le drapeau rouge situé sur la console d'urgence se met à clignoter.

Significations du drapeau rouge

Dès lors qu'un drapeau rouge est présenté et/ou affiché sur le boitier de géolocalisation, le pilote doit immédiatement ralentir, maintenir cette vitesse réduite jusqu'à la fin de la spéciale et suivre les instructions des commissaires ou des pilotes des voitures d'intervention qu'il rencontre (ceux-ci pourront lui ordonner de s'arrêter pour faciliter la gestion des interventions). Tout non-respect de cette règle entraînera une pénalité qui sera décidée par les Commissaires Sportifs. Tout équipage ayant reçu le drapeau rouge se verra attribuer un temps de référence pour la spéciale.

® **DEPARTS** (article 7.5 du Règlement Standard des Rallyes 2026)

Le départ sera donné arrêté, le moteur étant obligatoirement en marche sur la ligne de départ. Un équipage ne pouvant présenter sa voiture avec le moteur en marche sera disqualifié avec effet immédiat. Toute voiture ne pouvant démarrer dans les 20 secondes suivant le signal de départ sera mise hors course, par le Directeur de course, avec effet immédiat. Un **départ anticipé** est un départ effectué avant que le commissaire et/ou une horloge et/ou un feu ne donne le signal. Il n'y a aucune tolérance, le départ devant être effectif à la minute pleine, pas avant. Il sera pénalisé comme suit par la Direction de Course : ♣ 1ère infraction : 10 secondes ♣ 2ème infraction : 1 minute ♣ 3ème infraction : 3 minutes.

® **ARRET SUR UNE ES**

Si vous devez vous arrêter sur une ES ou effectuez une sortie de route, ayez les réflexes suivants :

- Garer le mieux possible votre voiture pour ne pas gêner les concurrents suivants.
- **Mettre votre triangle de sécurité en amont** et suffisamment loin de votre voiture.
- Présenter le panneau OK vert si tout va bien ou la Croix Rouge si vous avez besoin d'une assistance médicale urgente. Ne demander du secours que si cela est utile, car dans le cas contraire, vous mobilisez des secours qui pourraient être plus utiles ailleurs. **Téléphonez au PC course dès que possible** au numéro indiqué ci-dessus.
- **Règle impérative** : à partir du moment où un passage est possible, même au ralenti ou dans le bas-côté, vous devez passer et continuer votre course. **Il est interdit de bloquer la course** et vous risquez de gêner les secours éventuels.
- Si le passage est impossible, essayez de débloquer la situation. Voyez ensuite le Chargé des Relations avec les Concurrents pour expliquer la situation et éventuellement demander à revoir votre temps.

- Il est possible que l'ES soit interrompue ou prenne du retard. Dans ce cas, vous devez attendre les consignes de la Direction de Course et ferez votre affaire des conditions dans lesquelles les départs seront donnés.

® **CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT**

- Si vous arrivez sur une sortie de route d'un pilote qui vous précède vous devez continuer votre route pour prévenir un poste de commissaire équipé d'une radio ou le point stop.
- Si la voiture gêne, si elle constitue un danger, la décision de faire intervenir la dépanneuse appartient au Directeur de Course. La seule obligation de l'organisateur est de mettre à disposition une dépanneuse pour dégager la route de course.
- **NE PAS Appeler les secours médicaux sans raison urgente et valable**. Vous pourriez mobiliser les moyens de secours qui pourraient être plus utiles sur une intervention plus grave. Vous avez toujours la possibilité de consulter le médecin chef qui est au PC Course ou attendre le passage de la voiture balai pour exprimer votre souhait d'être examiné.

-Si vous avez un accident impliquant du public. Vous devez impérativement rester sur place en attendant les services de police ou de gendarmerie.

® RESTITUTION de LICENCE

Vous devez toujours être porteur de votre licence sportive.

Tout Licencié - **Blessé ou Non** - **dont l'accident lors d'une épreuve a entrainé l'intervention des secours** est désormais tenu de **restituer sa licence à la FFSA.** Cette mesure s'applique indistinctement que l'intervention des secours **ait été demandée par les officiels, l'équipage, leurs ayant droits ou leurs accompagnateurs**.

En cas de refus, des sanctions pourront être appliquées par le pouvoir sportif.

La licence sera suspendue administrativement jusqu'à réception à la FFSA d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la reprise de la pratique, de la guérison ou de la consolidation du licencié ; ce certificat sera adressé à la FFSA par lettre recommandé avec accusé de réception.

● NOUVEAU DEPART APRES ABANDON (extrait art. 7.3.17 du Règlement Standard des Rallyes 2026)

Tout équipage ayant abandonné, ou mis hors course pour un retard supérieur au maximum autorisé entre deux contrôles horaires, en fin de section ou en fin d'étapes, peut réintégrer le rallye à compter du départ de l'étape suivante.

Par exception, pour les rallyes se déroulant sur une seule journée, l'équipage pourra réintégrer le rallye à compter du départ de la section suivante si le timing le permet et à la discrétion de la Direction de Course. Le concurrent repartira à la discrétion de la Direction de Course.

Toutefois, si l'équipage n'a pas l'intention de réintégrer le rallye, il doit en informer le Directeur de Course en remplissant le formulaire situé au verso du road book (« abandon final »). L'équipage doit remettre le formulaire à la Direction de Course dès que possible et, si cela est réalisable, avant la publication de la liste du nouveau départ. Il pourra réintégrer le rallye uniquement après avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des commissaires techniques dans une plage horaire fixée par l'organisateur, indiquée dans le règlement particulier.

® DEPANNAGES

Les dépanneuses mises à la disposition de la Direction de Course par l'organisation ont pour seule mission de dégager la route de course en cas **d'obstruction totale** et ce pour rétablir un passage. Si une voiture est arrêtée dans le bas-côté, si elle gêne ou est en trajectoire elle ne sera pas obligatoirement dépannée.

En aucun cas un concurrent ne peut exiger le déplacement de sa voiture, y compris entre deux passages.

Les concurrents devront faire leurs affaires des dépannages et transports divers qui peuvent être négociés avec les dépanneurs du rallye mais à la fin de l'épreuve.

® ASSISTANCE

Dans le parc d'assistance il est obligatoire de **respecter l'article 4.3.1.4 du règlement standard des rallyes 2026** (extincteur de 5 kg visible, bâche étanche, contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures et enlèvement des ordures).

La bonne observation de ces obligations sera vérifiée par des juges de faits.

® ACCIDENT SUR UN SECTEUR DE LIAISON

Faire un constat amiable. En tant que concurrents, vous êtes assurés par l'organisateur du rallye pour les dégâts causés à des tiers. A la place de l'assuré, noter l'intitulé du rallye, et à la place du conducteur mettre vos coordonnées en n'oubliant pas votre numéro de course. Remettre ce constat amiable à la direction de course.

® RAPPELS IMPORTANTS

Un triangle signale une gêne sur la route. **RALENTIR soyez vigilant.**

Un drapeau jaune agité signale un danger sur ou au bord de la route : **réduisez votre vitesse et soyez prêts à changer de direction voir vous arrêter.**

Un drapeau blanc signale une voiture au ralenti ou une voiture d'intervention de sécurité du rallye. **PRUDENCE.** Il est possible que vous rattrapiez une voiture d'intervention. Dans ce cas, celle-ci a pour consigne de vous laisser passer dès que possible. Elle est signalée par la présentation aux postes de commissaires par un drapeau blanc et vous aurez une information au départ.

Il se peut que l'ES soit interrompue ou prenne du retard. Dans ce cas, les voitures doivent attendre les consignes de la Direction de Course. Les concurrents doivent faire leur affaire des conditions dans lesquelles le départ sera redonné (température des pneus et/ou du moteur et des freins).

Sur les secteurs de liaison, vous êtes soumis au respect du code de la route. Toute infraction relevée à votre encontre peut être aggravée par le pouvoir sportif.

Vous êtes responsable des pointages et indications portés sur votre carnet de bord.

Vous devez impérativement faire connaître à la Direction de Course les dommages que vous avez pu commettre à des biens (poteaux renversés, clôture, parapets détériorés, etc…)

Bon RALLYE et MERCI de votre participation …

Evelyne ROL

Licence n°40773

Directrice de Course